



N° 192 Audit de performance relatif au pilotage par l'État de Genève des missions d'intérêt général des HUG et de l'IMAD

rapport publié le 5 décembre 2024

No 192 Pilotage par l'État de Genève des missions d'intérêt général des HUG et de l'IMAD			
Recommandations proposées	7	Ouvert	2
		Fermé	5
		Refusé	-

Les sept recommandations émises par la Cour des comptes ont été acceptées.

Au 31 décembre 2025, cinq recommandations ont été mises en œuvre et fermées durant la période sous revue.

Un important travail a été mené en 2025 permettant la clôture de cinq recommandations. Une directive interne a été adoptée pour définir et cadrer les rôles et responsabilités des intervenants dans la gestion et le suivi des missions d'intérêt général (MIG), les règles en matière de conflits d'intérêts (recommandation 1), la stratégie de contrôle et les modalités d'évaluation des critères de l'art. 22 de la loi sur les indemnités et les aides financières (recommandation 2), les instances responsables du suivi des MIG (recommandation 4) et les informations requises permettant de documenter les MIG (recommandation 6). L'importante collaboration entre l'Office cantonal de la santé (OCS), les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) a permis aux instances responsables du suivi des MIG de se réunir régulièrement, de travailler sur les priorisations et l'identification des informations essentielles et de suivre formellement les MIG. Enfin, une analyse des besoins a été menée permettant le recrutement d'une ressource en personnel additionnelle dédiée à la gestion des MIG au sein du Service de la santé numérique et du réseau de soins

(recommandation 5). Il s'agira toutefois de s'assurer que les travaux restants, notamment dans le suivi des MIG, puissent être pleinement couverts grâce à la pérennisation de ces ressources en personnel.

No 192 Pilotage par l'État de Genève des missions d'intérêt général des HUG et de l'IMAD					
Numéro	Libellé	Priorité	Responsable	Date échéance	Statut
192-R1	Clarifier les rôles et responsabilités au sein du DSM	Elevée	DSM	30.06.2025	Fermé
192-R2	Définir une stratégie en matière de surveillance	Moyenne	OCS	31.12.2025	Fermé
192-R3	Renforcer l'examen des MIG en vue des prochains contrats de prestations	Moyenne	SNRS	31.12.2027	Ouvert
192-R4	Désigner et mandater une instance responsable du suivi	Elevée	OCS	30.06.2025	Fermé
192-R5	Déterminer les besoins en ressources et compétences au sein du DSM	Elevée	DSM	31.12.2025	Fermé
192-R6	Définir, recueillir et conserver les informations utiles par MIG	Moyenne	SNRS	31.12.2025	Fermé
192-R7	Spécifier les activités en lien avec les MIG et assurer leur traçabilité	Moyenne	SNRS	31.12.2026	Ouvert